

# Le bisse remis en eau



C'est sous l'impulsion de la SD de Grimentz-Saint-Jean et de son président Stéphane Zufferey que le grand bisse de Saint-Jean a été réhabilité et remis en eau. Les travaux, importants, auront duré deux ans. LE JDS

**GRIMENTZ-SAINT-JEAN | Le grand bisse de Saint-Jean a été complètement réhabilité, suite à d'importants travaux. Un plus touristique et agricole pour Anniviers.**

BERTRAND CRITTIN

Depuis quelques années, les bisse suscitent un intérêt culturel et touristique grandissant en Valais. On l'a bien compris en Anniviers. Porté par la société de développement (SD) de Grimentz-Saint-Jean et soutenu par la Municipalité, le projet de réhabilitation et de remise en eau du grand bisse de Saint-Jean a vu le jour il y a six ans. Il se concrétise ce samedi 8 septembre, avec l'inauguration du canal qui serpente sur 4 kilomètres entre Grimentz et Mayoux. Le sentier est désormais prêt à accueillir les promeneurs. «C'est un bisse facile et familial, qui est inscrit au réseau des chemins pédestres», précise Stéphane Zufferey, président de la SD.

L'achèvement du projet a pris du temps. Les initiants se sont d'abord attelés à retrouver le tracé originel du bisse, ce qui fut

chose aisée, même si celui-ci était complètement abandonné depuis la fin des années 1950. Plus longues furent les négociations avec les nombreux propriétaires des terrains bordant le chemin. Leurs autorisations étaient nécessaires pour entreprendre les travaux de rénovation du bisse. Ces derniers auront duré deux bonnes années. Les tâches, menées sous la responsabilité de la commune d'Anniviers, ne manquaient pas: curage du bisse, dégagement du lit sans l'endommager, construction de batardeaux (de petites écluses), mise sous tuyaux de certaines portions, consolidation et réfection des berges selon des normes bien précises... Le bisse suit scrupuleusement l'ancien itinéraire, de sa source prise à la Gougtra jusqu'à la Puchottaz, hormis quelques dizaines de mètres perdus, en raison de la construction de routes et d'habitations.

## FONCTION AGRICOLE

Le grand bisse de Saint-Jean recèle une particularité. Il poursuit certes un but touristique, offrant une randonnée pédestre supplémentaire dans la vallée. Il a

aussi une vocation agricole. Car une série de parcelles, en face de Mayoux, seront irriguées grâce aux eaux du bisse. Celui-ci retrouve, sur une petite partie de son tracé, sa fonction première. «En effectuant quelques recherches, j'ai retrouvé le premier règlement écrit du consortage du bisse. Il datait de 1821. Il était très précis sur qui pouvait user des eaux du bisse, quand et sur quelle durée. Les champs étaient arrosés entre 4 h du matin et 19 h», relève Stéphane Zufferey.

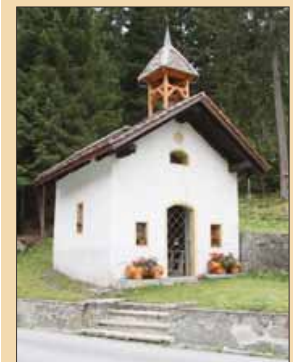
Cette première remise en eau, qui aura coûté 800 000 francs, ne sera certainement pas la dernière. La réhabilitation progressive des bisse constitue une priorité pour la commune d'Anniviers. Partiellement en état, le bisse de Gilliou, qui part des hauts de Saint-Luc pour rejoindre Ayer, pourrait bien reprendre vie dans les prochaines années.

## PROGRAMME DU 8 SEPTEMBRE:

dès 10 h, rendez-vous à Saint-Jean ou Grimentz (OT) pour la balade surprise le long du bisse; dès 13 h, repas à Prarion, partie officielle et animation musicale.

## La chapelle renaît

MOTTEC | Georgine Hübscher et Jocelyne Budry ont réussi leur pari. Ces deux Vaudoises établies à Mottec inaugureront la chapelle Saint-Laurent les 8 et 9 septembre. Situé à l'entrée de Mottec, en bordure de route, l'édifice religieux était laissé à l'abandon. Les deux amies ont alors décidé de rénover la bâtisse construite en 1766. Un premier lifting fut réalisé en 2009. Le second, plus important, s'est terminé ces jours-ci. Les murs extérieurs et intérieurs, le plafond, les sols et les bancs ont été restaurés. Les deux amies ont même fondé une association, en novembre



La chapelle Saint-Laurent. NF

2011, pour récolter des fonds auprès de personnes privées et d'institutions comme la Loterie romande. Avec succès. Elles tablaient sur un budget de 40 000 francs. «Le coût sera probablement supérieur à ce montant. Et cela me fait un peu peur», avoue Georgine Hübscher, présidente de l'association.

La fête d'inauguration se tiendra sur deux jours. Elle débutera le samedi 8 septembre, avec une messe donnée dans la petite chapelle, dès 10 h, avec la participation du chœur des chasseurs de la dianna d'Anniviers. Elle se poursuivra toute la journée à Mottec et en soirée, avec ambiance champêtre et karaoké. Les réjouissances reprendront le dimanche 9 septembre dès 11 h. B.C.

# Remontées mécaniques: c'e

**ANNIVIERS | Les Remontées mécaniques de Zinal et Grimentz fusionneront le 15 septembre. Un mariage symbolique, car les sociétés sont toutes à un tournant de leur histoire.**

BERTRAND CRITTIN

L'histoire est en marche pour les sociétés de remontées mécaniques (RM) de Grimentz et Zinal. Le 15 septembre prochain, les actionnaires entérineront le mariage des deux entreprises. «La fusion sera très, très largement acceptée», anticipe Nicolas Salamin, président des RM de Grimentz. On voit en effet mal les assemblées la refuser, alors que le chantier du téléphérique de liaison entre Grimentz et Zinal a débuté cet été. Devisée à près de 30 millions de francs, l'installation sera inaugurée en décembre 2013, après dix-huit mois de travaux. Elle sera, en quelque sorte, le produit d'appel de la nouvelle entité, baptisée sobrement Remontées mécaniques de Grimentz-Zinal SA.

## ATTEINDRE UNE TAILLE CRITIQUE

Cette fusion a valeur de symbole en Anniviers. Toutes les RM de la vallée se trouvent à un tournant de leur histoire (voir encadrés). Elles n'ont pas le choix: soit elles réagissent maintenant, soit elles disparaîtront à moyen terme. «La Suisse ne peut plus faire du tourisme bon marché, mais de qualité. Dans le secteur du ski, cela signifie offrir un certain nombre de pistes et des installations performantes. La fusion et le téléphérique boosteront le tourisme non seulement à Grimentz et à Zinal, mais dans toute la vallée. C'est grandir ou mourir», formule Nicolas Salamin. Président des Remontées mécaniques d'Anniviers (RMA), Dany Perruchoud partage l'analyse et dresse ce constat: «C'est une évidence en Anniviers, les RM ont besoin d'augmenter leurs journées-



Le téléphérique de liaison entre Grimentz et Zinal est actuellement en construction. Ce chantier est à la base de la fusion des deux sociétés de remontées mécaniques, entérinée le 15 septembre prochain. SIERRE-ANNIVIERS

skieurs. Nous sommes dans un marché régional limité et concurrentiel. Pour être attractives, les sociétés doivent offrir des équipements modernes à leurs hôtes.»

Le domaine skiable fusionné de Grimentz et Zinal changera de catégorie et atteindra une taille critique nécessaire à sa survie. Avec 120 kilomètres de pistes, 21 installations et 6 restaurants, il fera son entrée dans le Top-10 des stations valaisannes. Selon des calculs de la branche, un nouveau téléphérique génère une augmentation de 5 à 7% de skieurs. L'objectif est de fidéliser la clientèle de séjours, majoritaire à Grimentz et Zinal, et de conquérir de nouvelles parts de marché.

## BESOIN D'ARGENT ET DE LITS CHAUDS

Mais moderniser ses infrastructures exige des liquidités financières. L'argent reste bel et

bien le nerf de la guerre. Grimentz et Zinal ont choisi la voie de la fusion pour concrétiser leur énorme projet. Il sera notamment financé par une augmentation du capital-actions (+5,8 millions à 17,4 millions de francs), des crédits NPR et un emprunt communal de 12,5

**«La fusion des RM de Grimentz et Zinal sera très, très largement acceptée. Elle va booster le tourisme de toute la vallée d'Anniviers»**

Nicolas Salamin, président des RM de Grimentz

millions à 1,5%. «Les RM doivent obtenir un soutien important de la Municipalité. Il s'agit d'une aide à l'investissement et non à l'exploitation. La commune peut décrocher des emprunts à des taux intéressants auprès des banques», explique Simon Epiney, président d'Anniviers.

Le moyen le plus sûr de générer de l'argent frais reste encore l'augmentation de la fréquenta-

tion du domaine skiable. Or, actuellement, la courbe suit une tendance inverse. Comment y remédier? «Les lits chauds sont une nécessité pour la viabilité à moyen et long terme de nos entreprises», répond Dany Perruchoud. Ainsi les RM de Saint-Luc/Chandolin et de Vercorin,

propriétaires de terrains, se sont-elles lancées dans des projets hôteliers d'envergure. Les procédures et la recherche d'investisseurs se poursuivent (voir encadrés). Totale-

ment indépendant des RM de Grimentz, le projet Inalp – aujourd'hui arrêté – pourrait aussi être un apport intéressant dans le futur.

En Anniviers, les sociétés de RM mais aussi les communes (Anniviers et Chalais) ont compris l'urgence de leur situation. Toutes se donnent les moyens de survivre. Toutes caressent un avenir. Avec raison. Le tourisme reste, faut-il le rappeler, le poumon économique de la région.

# st grandir ou mourir



En haut, la future gare d'arrivée du téléphérique à Sorebois. Ci-dessus, la gare de départ de Grimentz. DR

## Vercorin fait sa révolution

**B.C.** | Les Remontées mécaniques de Vercorin vivent aussi une période charnière de leur existence. Le conseil d'administration de la société travaille actuellement à la pérennisation de la société. La révolution est en marche et prend la forme de deux projets: le remplacement de la télécabine Vercorin/Crêt-du-Midi, colonne vertébrale du domaine skiable; et la création de 80 logements pour environ 400 lits touristiques chauds, au pied des installations sur une parcelle de 12 000 m<sup>2</sup> appartenant à la société. Ces projets sont intimement liés et interdépendants. Le chantier de la nouvelle télécabine entamé au début de l'été respecte le planning établi, selon le président de la société Dany Perruchoud. Son inauguration est toujours agendée au 12 décembre. Le coût du projet, y compris l'investissement pour l'enneigement artificiel, se monte à 15 millions de francs. La moitié de la somme provient de fonds étrangers (emprunt bancaire et crédit NPR), l'autre de fonds propres. Une souscription publique a été lancée. Il manque aujourd'hui quelque 700 000 francs. «Nous y arriverons. La souscription est ouverte jusqu'en avril 2013», souligne Dany Perruchoud.

Le projet de résidences est, lui, en attente. Des oppositions sont pendantes au canton, concernant la modification du plan de zone et du règlement des constructions. «Le Conseil d'Etat doit donner sa réponse d'ici à quelques semaines. Le recours des opposants a peu de chances de succès», anticipe le président. De l'avis du conseil d'administration, ces lits chauds sont indispensables. Ils permettront d'augmenter de 20 000 le nombre de journées-skieurs. Objectif: atteindre la taille critique et viable de 100 000 journées-skieurs. Le calcul est simple: plus de skieurs équivaut à plus de rentrées financières. Le cash-flow croît et dégage des liquidités pour investir dans la modernisation d'un domaine skiable plus attractif.

## Saint-Luc/Chandolin se serre la ceinture

**B.C.** | La société du Funiculaire Saint-Luc/Chandolin vit des heures délicates. Deux exercices consécutifs difficiles plongent la société dans le rouge, qui se trouve en dessous du seuil de rentabilité. Depuis quelques années, le nombre de journées-skieurs diminue inexorablement. Le cash-flow suit la même courbe et empêche des investissements importants. Face à cette situation, le conseil d'administration (CA) a pris des mesures d'économie pour la saison prochaine, notamment la ferme-

ture définitive du téléski du Crêt-de-la-Motte, la réduction des kilomètres de piste, la suppression d'un poste administratif et le gel des investissements jusqu'en 2014-2015. Mais à terme, les Remontées mécaniques devront moderniser leurs installations, surtout améliorer la liaison entre Saint-Luc et Chandolin (Le Rotzè). En attendant, le CA planche sur un projet hôtelier de 300 lits chauds, sis au départ du funiculaire de Saint-Luc, censé attirer des touristes supplémentaires et autant de

skieurs. La recherche peu évidente d'investisseurs se poursuit. Le projet est estimé entre 15 et 18 millions de francs. La société s'intéresse au Grand Hôtel du Cervin à Saint-Luc, puisque son propriétaire historique Intersoc se retirera l'année prochaine. Un investisseur et un exploitant sont ici aussi recherchés. Enfin, les remontées discutent avec le propriétaire du chalet Les Fares pour une remise en état et une réouverture de ce logement pour groupes à Saint-Luc.